

Animateur Poste contractuel

(N.B. : le genre utilisé s'applique à la fois aux hommes et aux femmes)

L'ORGANISME :

Le Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) est un organisme sans but lucratif faisant la promotion de la culture francophone en contribuant à son épanouissement par l'offre d'activités et de services éducatifs, artistiques et communautaires à la population d'Orléans et ses environs.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

- Accueillir les parents.
- Gérer l'arrivée et le départ des enfants.
- Animer un groupe d'enfants et contribuer à leur épanouissement.
- Aider à la planification et l'élaboration de la programmation des groupes en fonction des objectifs et du mandat du programme.
- Assurer la sécurité et le bien-être des enfants.
- Participer activement au développement des programmes.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Vous avez 18 ans ou plus.
- Vous avez de l'expérience dans un poste similaire.
- Certification en premiers soins (secourisme général avec RCR niveau C).
- Dossier d'immunisation à jour –ROR, Tétanos.
- Dossier d'antécédent judiciaire pour le secteur vulnérable à jour (niveau 3).
- Membre de l'Ordre des éducateurs et éducatrices de l'Ontario (atout).
- Bonnes capacités de communication orale et écrite en français.
- Dynamique et autonome.
- Faire preuve de jugement et gérer les priorités.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Entrée en fonction : dès maintenant.
- Échelle salariale : 15\$/h-17.93\$/h plus une subvention salariale.
- Lieu de travail : Dans tous nos centres.
- Poste contractuel jusqu'au 21 juin 2019 avec possibilité de renouvellement.

Veillez faire parvenir une lettre indiquant comment votre candidature répond aux exigences du poste ainsi que votre curriculum vitae avant **le vendredi 1^{er} mars, 16 h** à l'adresse suivante :

Janick Simon
Agente de recrutement des SEJ

adminsej@mifo.ca
mifo.ca

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates de leur intérêt, toutefois nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. Les employés permanents du MIFO seront considérés en premier.

Le MIFO souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et s'engage à respecter la diversité et l'intégration dans ses pratiques d'emploi. Nous reconnaissons le droit des candidats et des employés à être traités de façon juste et équitable, en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario.

Sur demande, le MIFO s'adaptera aux besoins des personnes handicapées lors des processus de recrutement et d'évaluation, ainsi qu'au moment de l'embauche.